

MARCHÉS PUBLICS

MAPA < 90 000€



AVIS DE PUBLICITE

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, 1 bd de la Manquette, 31050 TOULOUSE CEDEX 9.
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : - NC
Accord-cadre : avec un seul opérateur.
Objet : Formation des accueillants familiaux des personnes âgées ou adultes en situation de handicap.
Référence acheteur : 1950172
Procédure : Procédure adaptée
Description : Accords-cadres à bons de commande d'une durée ferme de quatre ans.
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont refusées
Lot N° 1 - PSC initiation aux gestes de secourisme
Coût estimé hors TVA : entre 6 000,00 euros et 10 000,00 euros
Lot N° 2 - Formation initiale et continue
Coût estimé hors TVA : entre 14 000,00 euros et 20 000,00 euros
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 30 septembre 2019 à 16h00 au plus tard.
Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Accès au règlement de la consultation, au dossier de consultation et réponse par voie électronique à l'adresse <https://haute-garonne.marches-publics.info/>, mél : marches.sect3@ed3.fr
Envoi à la publication le : 04 septembre 2019
Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.haute-garonne.fr/marches-publics>

MAPA > 90 000€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Nom et adresse de l'organisme acheteur : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES COTEAUX DU TOUCH - 251 Rte de Saint Clair - 31600 LHERM - tél : 05.61.56.00.00
Objet de la consultation : Fourniture et livraison de tuyaux en fonte DN250 et DN150 pour l'adduction en eau potable, et des pièces associées, pour le chantier de Castelnau Picameau 3.
Procédure de passation : procédure adaptée
Type de marché : marché de fournitures ordinaire
Classement des critères d'attribution :
1- livraison (50%), 2- prix (40%), 3- valeur technique (50%)
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : SIECT, Mme FONTANIE, 251 rte de St Clair, 31600 LHERM, christelle.fontanie@siect.fr
ou sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>
Date limite de remise des offres : mercredi 25 septembre 2019 à 12 heures
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
Modalités de transmission des offres : par courrier à : SIECT, 251 Rte de St Clair, 31600 LHERM, ou par voie électronique sur <https://www.marches-securises.fr>
Renseignements : * Techniques : Poussy Fabien - fabien.poussy@siect.fr - * Administratifs : Fontanie Christelle - christelle.fontanie@siect.fr
Date d'envoi de cet avis à la publication : jeudi 5 septembre 2019

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE LES EAUX DU SAGE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE LES EAUX DU SAGE, M le Président, 45 Chemin des Carreaux, 31100 ROQUES.
L'avis implique un marché public.
Objet : FOURNITURES, IMPRESSION ET ROUTAGE (MISE SOUS PUI, AFFRANCHISSEMENT, EXPÉDITION) DES FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET DOCUMENTS ASSOCIÉS DE LA SPL « Les Eaux du Sage »
Référence acheteur : 05-SIMP/ROU/FACT
Procédure : Procédure adaptée
Lieu d'exécution : 45 Chemin des Carreaux, 31100 ROQUES
Durée : 12 mois.
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont refusées
Options : oui
Des Prestations Supplémentaires éventuelles définies au chapitre 1.31 du CCTP sont demandées. Le candidat devra chiffrer dans le BPU-DQE, en plus de l'offre de base, ces Prestations Supplémentaires éventuelles.
Reconductions : oui
Nombre de reconductions éventuelles : 3
Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 mois
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 03 octobre 2019 à 16h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 05 septembre 2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Marchés formalisés

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAURAGAIS REVEL SORÉZOIS

AVIS DE PUBLICITE

SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAURAGAIS REVEL SORÉZOIS, M. André REY - Président, 20 Rue Jean Moulin, 31250 REVEL, Tél : 05 62 71 23 33, mél : marchespublics@revel-lauragais.com, web : <http://www.revel-lauragais.com>
Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe
Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 24 mois
Accord-cadre : avec un seul opérateur.
Objet : Gestion de l'accueil de Loisirs Sans Hébergement Intercommunal
Référence acheteur : 2019-01-5
Procédure : Procédure ouverte
Code NUTS : FR23
Durée : 24 mois.
Description : l'accord cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum sur toute la durée de l'accord cadre 920 000 euros HT.
L'accord cadre comprend :

1 Tranche Ferme :
- Gestion pédagogique : accueil des enfants (animation, activités, sorties et séjours)
- Suivi administratif, financier, ressources humaines etc)
- Gestion organisationnelle : restauration
1 Tranche optionnelle : Nettoyage des locaux de l'accueil de loisirs intercommunal
Classification CPV :
Principale : 9333100 - Services d'animation pour enfants
Complémentaires :
5550000 - Services de cantine
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de TOMC : OUI
Forme de la procédure : Division en lots : non
Les variantes sont refusées
Options : non
Reconductions : oui
L'accord cadre est reconductible 1 fois par décision expresse pour une durée de 24 mois.
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Habitilation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habitilation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du marché.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre
40% Prix
Remise des offres : 07 octobre 2019 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres : Date : le 08 octobre 2019 à 09h00
Renseignements complémentaires
Il s'agit d'un marché périodique : OUI
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE, 68, rue Raymond IV, BP 2003, 31068 TOULOUSE - Cedex 03, Tél : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40, mél : greffe.ta-toulouse@juradm.fr
Envoi à la publication le : 03 septembre 2019
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 03 septembre 2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://mp.millesBasso.fr>

Journal habilité à recevoir les annonces légales. Tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel NCR : MJCE1733475A. Prix : 1.82€ HT le millimètre par colonne, de fil à fil. Reproduction certifiée conforme.

AVIS PUBLICS

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Objet : Mesures de restrictions sur certains cours d'eau dans le département de la Haute-Garonne. Par arrêté en date du 05 septembre 2019, le préfet de la Haute-Garonne a mis en place une interdiction totale des prélèvements d'eau sur le bassin du Volp. L'interdiction totale de prélèvements d'eau en vigueur depuis le 18 juillet 2019 sur les petits cours d'eau non réaménagés non instrumentés ainsi que sur le Tescou non réaménagé est maintenue. Les mesures définies dans l'arrêté sont applicables à compter du 06 septembre 2019 et jusqu'au 31 octobre 2019. Cet arrêté est consultable dans les mairies des communes concernées ainsi que sur le site internet de la préfecture de la Haute-Garonne.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL SORÉZOIS

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois a engagé, par délibération n°80-2019 du 10 juillet 2019, une procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vaudreuille (31250), en vue de la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol. La délibération restera affichée pendant un mois minimum en Mairie de Vaudreuille, Le Village, 31250 Vaudreuille, ainsi qu'à la commune de communes, 210 rue Jean Moulin, 31250 Revel. Elle restera également consultable dans les locaux de la Communauté de Communes, ainsi que sur son site internet : www.revel-lauragais.com

VIE DES SOCIÉTÉS

Fonds de commerce

FORMALITÉS DIVERSES

Additif (ou rectificatif) à l'annonce parue le 27/07/2019, concernant la société SAKI ARJUNAN FOOD RCS TULSE 830044736 II à lieu de lire : Réf 2019 N 00404.

Dans votre commune ou sur les 10 départements alentours, consultez tous les marchés publics liés à votre activité sur la www.ladepeche-marchespublics.fr



legales-online.fr
le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

Publiez vos annonces légales « Vie des sociétés » en 1 clic

Accès à tous les supports nationaux habilités